

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> MARS 2023**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **22 février 2023**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **25**  
Nombre de pouvoirs : **4**

Le premier mars deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 25 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET et Mme Michèle VALIBUS.

**Ont donné procuration 4 membres du Conseil Municipal :**

M. Tony CALLA à Mme Sandra DELIBIT ; M. Tony CORNELISSEN à M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Philippe PELAT à M. Michel PESTEIL et Mme Elisabeth VENTADOUR à Mme Françoise TALVARD.

**Secrétaire de séance :** Mme Maryse BADIA

**Numéro :** DL20230301-012

**Matière :** 7.5.6 - Finances locales – subventions – demande de subventions de la collectivité

**Objet :** MUSEE DU PAYS D'USSEL – PROJETS « 2023 » – AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER DES CONVENTIONS ET A SOLLICITER LE SOUTIEN FINANCIER DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DU LIMOUSIN

Considérant les projets du Musée du Pays d'Ussel pour l'année 2023 portant sur :

- des expositions temporaires,
- une campagne de restauration et de conservation préventive,
- un programme d'animations culturelles et d'activités pédagogiques comprenant les stages de lithographie pendant l'été, des ateliers de typographie, des soirées contes ou autres spectacles, des ateliers d'occitan, des visites, des « apéros art et histoire », et des actions d'éducation artistique et culturelle,
- une résidence d'artiste à l'atelier de lithographie,
- des acquisitions d'œuvres selon l'offre du marché,
- une adhésion au Conseil des musées en Nouvelle-Aquitaine Aliénor,
- un partenariat avec l'office de commerce et d'artisanat de Haute-Corrèze,
- un partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour,
- un contrat de maintenance pour le logiciel de catalogage de la bibliothèque (Afi Nanook).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :**

- solliciter le soutien financier le plus élevé possible de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin ;
- signer les conventions de partenariat nécessaires à la réalisation de ces projets ;
- signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Fait en Mairie d'Ussel, le 1<sup>er</sup> mars 2023*

Accusé de réception en préfecture  
019-211927504-20230301-DL20230301-012-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2023  
Date de réception préfecture : 02/03/2023  
Date de mise en ligne : 02/03/2023



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE